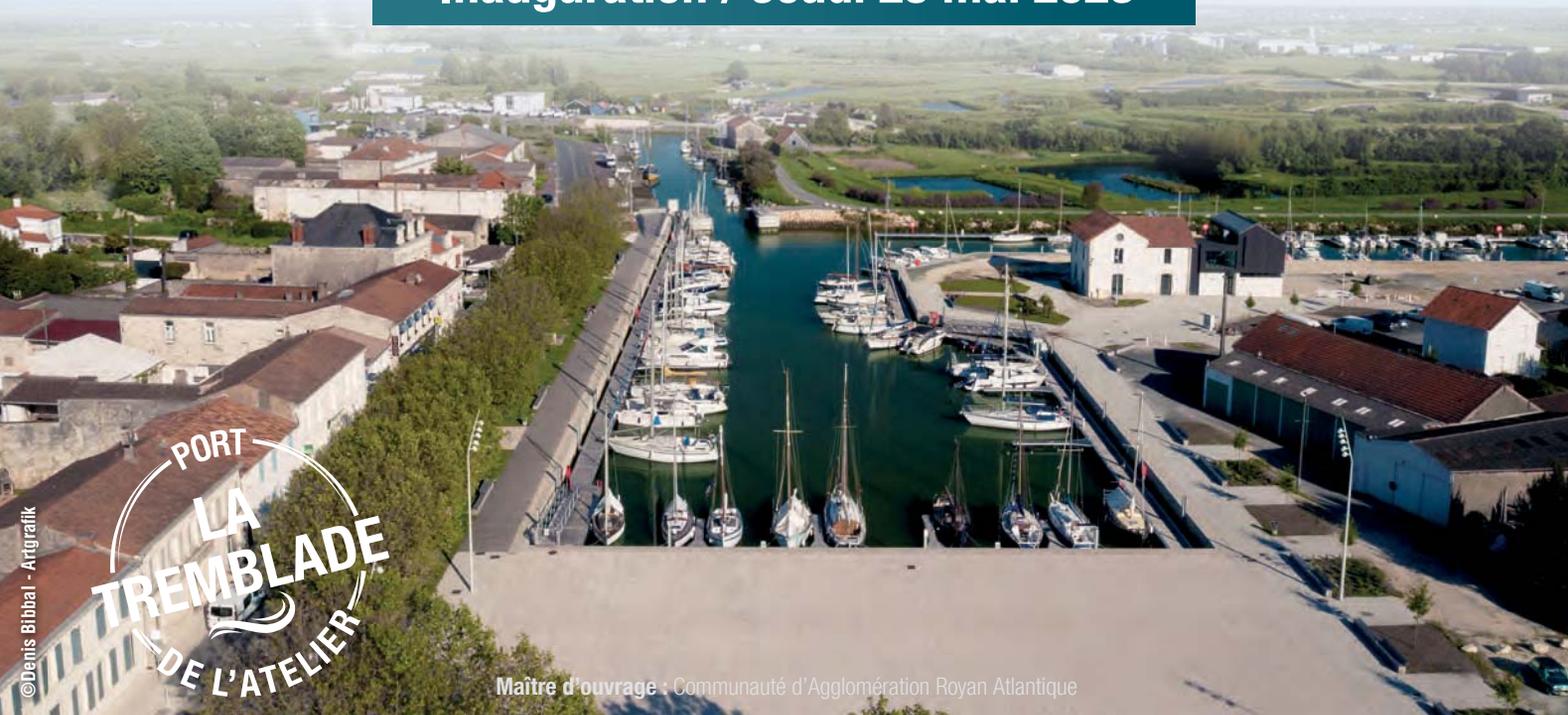


RÉALISATION D'UN PORT EN VILLE À LA TREMBLADE

EXTENSION DU PORT-CHENAL DE L'ATELIER À LA TREMBLADE

Inauguration / Jeudi 25 mai 2023



©Denis Bibhaal - Artgrafik

PORT
LA
TREMBLADE
DE L'ATELIER

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Royan Atlantique



HISTORIQUE DU PROJET

Projet d'ampleur pour le territoire, la création d'un bassin à flot au centre-ville de La Tremblade n'aurait pu voir le jour sans la détermination de Jean-Pierre Tallieu, maire de la ville de 1992 à 2017, président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique de 2006 à 2020, conseiller général et vice-président du département de la Charente-Maritime jusqu'en 2021.

2004 : Lancement des études préalables pour transformer la place Faure Marchand de La Tremblade en bassin à flot.

2006 : L'enquête publique se conclut par un avis favorable.

Août 2008 : Le projet d'extension du port-chenal de l'Atelier est reconnu d'intérêt général et fait l'objet d'un arrêté d'autorisation. En parallèle, la commune se constitue au fil des ans des réserves foncières pour accroître l'emprise autour du futur bassin à flot et réaliser des parkings de substitution.

2010 : Mise en service d'une station de lagunage sur l'îlot Rousselot. Celle-ci permet de traiter les eaux de ruissellement du centre-ville et de son futur bassin à flot, préalable indispensable au maintien de la qualité des eaux ostréicoles.

23 novembre 2017 : Dans le cadre la loi NOTRe du 7 août 2015 offrant aux intercommunalités la possibilité d'exercer la compétence portuaire, la CARA, le Département et la Communauté de communes du bassin de Marennes s'associent dans le Syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre, officiellement créé par arrêté préfectoral le 23 novembre 2017, pour une durée illimitée. Son siège est fixé à La Tremblade.

1^{er} janvier 2018 : Le syndicat mixte est compétent sur les onze ports sur la Seudre qui lui sont transférés, dont il assure l'exploitation et le développement.

Janvier 2020 : Démarrage des travaux de création d'un bassin à flot au centre-ville.

10 juillet 2021 : Entrée des premiers bateaux dans le bassin à flot.

Octobre 2021 : Démarrage des travaux de construction d'une capitainerie dans l'ancienne gare de La Tremblade.

12 avril 2022 : Démarrage des travaux pour l'installation de pontons complémentaires.

5 septembre 2022 : Démarrage des travaux de construction d'une nouvelle cale de mise à l'eau dans le chenal.

25 mai 2023 : Inauguration de l'extension du port-chenal de L'Atelier à La Tremblade.

MONTANT DE L'OPÉRATION

Le montant des travaux représente un investissement de 11,5 millions d'euros, financé à parts égales par la CARA et le Conseil départemental de la Charente-Maritime, réunis au sein du Syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre à qui a été confiée la gestion du port.

UN NOUVEAU PÔLE D'ATTRACTIVITÉ POUR LE TERRITOIRE

La création d'un bassin à flot au centre-ville de La Tremblade permet aujourd'hui d'accueillir 114 navires de plaisance et bateaux d'intérêt patrimonial. Les espaces libérés le long du chenal sont plus particulièrement destinés aux professionnels de l'ostréiculture, qui peuvent bénéficier des services du nouveau bassin : une aire technique bien équipée, avec cale de mise à l'eau, une aire de carénage et grutage, conçues autour d'un objectif zéro pollution. Aménagée dans l'ancienne gare de la ville, une capitainerie moderne abrite désormais les services de l'autorité portuaire, le Syndicat mixte des ports de la Seudre, chargé de la gestion de onze ports sur le fleuve auprès de 1300 usagers. Les plaisanciers et usagers du port y trouveront également des sanitaires et un club-house pour y partager des moments conviviaux.

Porté depuis près de vingt ans par la commune de La Tremblade puis par la Communauté d'agglomération Royan Atlantique et le département de la Charente-Maritime, cette réalisation majeure contribue à modifier l'image de la ville et à renforcer son attractivité. Elle s'inscrit dans la politique de grands projets menés par l'intercommunalité pour offrir de nouveaux services aux habitants, soutenir l'emploi et conforter le dynamisme des filières économiques locales : autour du domaine portuaire, pas moins d'une quarantaine d'activités différentes se côtoient, pour un chiffre d'affaires compris entre 20 et 25 millions d'euros.

Déjà plébiscité par les plaisanciers et les promeneurs, ce nouvel équipement participe tout autant au rayonnement de la destination Royan Atlantique, au bénéfice de l'ensemble du territoire.

Vincent Barraud

Président de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique



Le 7 mai 2021, les élus du Département et de la CARA, les deux collectivités ayant financé l'extension du port-chenal de La Tremblade, visitent le chantier de création du bassin à flot, en présence du préfet de la Charente-Maritime Nicolas Basselier (au centre), entouré de Fabienne Labarrière (conseillère départementale), Jean-Pierre Tallieu (président du Syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre), Dominique Bussereau (président du Département), Laurence Osta-Amigo (maire de La Tremblade), Sylvie Marcilly (vice-présidente du Département) et Vincent Barraud (président de la CARA).



LE PORT DE LA TREMBLADE S'ENRICHIT D'UN BASSIN DÉDIÉ À LA PLAISANCE

Après deux années de travaux, un bassin à flot de 114 places a été aménagé à l'emplacement de l'ancienne place Faure Marchand, au centre-ville de La Tremblade. Sa gestion a été confiée au Syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre qui réunit le Département et la CARA, les deux financeurs du projet.



Avec le nouveau bassin à flot de La Tremblade, plus d'une centaine de navires disposent désormais d'un amarrage sécurisé au centre-ville, à proximité immédiate des commerces. Lors de chaque ouverture de la porte busquée, de cinq à dix unités quittent le bassin pour s'élancer vers le large.

Les trois quarts des bateaux sont des voiliers. Le bassin a en effet été imaginé pour accueillir des quillards qui ont un tirant d'eau important et ne peuvent stationner à l'échouage dans les chenaux. Avec celui de Marennes, c'est le seul bassin à flot du secteur : les navires flottent en permanence avec 2 mètres d'eau minimum au-dessus du fonds.

Regroupés sur le ponton du quai d'honneur Jean-Pierre Tallieu, une dizaine de vieux gréements classés ou relevant du patrimoine nautique local assurent également le spectacle. Sloops ostréicoles ou modèles Chassiron construits à Marennes, ceux-ci bénéficient d'une politique tarifaire spécifique, pour compenser leurs importants frais d'entretien. Pour les autres, le tarif annuel s'élève à 57 euros par mètre carré de surface occupée, soit environ 1500 euros pour un navire de 11 ou 12 mètres de long.

L'aménagement de sanitaires dans les locaux dédiés au port permet également d'accueillir en été et sur de courtes périodes une dizaine de bateaux visiteurs, grâce à une gestion dynamique des emplacements laissés vacants par les usagers permanents. Plusieurs autres équipements et services sont proposés, comme un affichage permanent des hauteurs d'eau sur le site Internet du syndicat portuaire. En fonction des coefficients de la marée, le bassin à flot peut rester ouvert entre quatre et cinq heures.



UN HAVRE DE PAIX POUR LES VIEUX GRÉEMENTS

Fleuron du savoir-faire local, l'Espiègle-Port de La Tremblade a été le premier bateau à faire son entrée dans le nouveau bassin à flot, le 10 juillet 2021.

Les Courealeurs trembladais est une association à qui la mairie a confié le soin d'entretenir et faire naviguer son fameux sloop ostréicole, *L'Espiègle-Port de La Tremblade*. Elle rassemble soixante-dix passionnés par le patrimoine maritime.

Originaires de La Tremblade, mais aussi de Royan, Marennes, Rochefort ou Oléron, ils restaurent et font revivre depuis vingt ans une quinzaine de bateaux anciens, à l'image des *Guide Me*, *P'tit Falot*, *Perceval*, *Lady Camille*, *L'Aiglon*, *Augustine*, *Sacré Dédé*, *Gigi II*, *Poupik*, *Lakmé*, *Schvimkop* ou encore *Galathée*. Autant de projets personnels ou associatifs, riches d'expériences acquises à partager entre voileux et amoureux de navires anciens. Dans le sillage de *L'Espiègle*, c'est pour eux tout un pan de l'histoire maritime de la cité qui a franchi la porte busquée du nouveau port ; celle de célèbres marins de Louis XIV comme le Trembladais Job Foran, le marin Coudein qui commanda le *Radeau de la Méduse* ou dans un temps plus proche le commandant de vaisseau Forgit et autres capitaines au long cours ; mais aussi celle des jardiniers de la mer, des éleveurs d'huîtres et des charpentiers de marine.



LA CAPITAINERIE OUVRE SES PORTES AUX PLAISANCIERS

Acquise en 2019 par la CARA, l'ancienne gare de La Tremblade, d'une surface initiale de 200 m², a été réhabilitée pour y installer les locaux affectés au service du port, en préservant ainsi un élément emblématique du patrimoine local.

Dessinée par le cabinet d'architectes BPG+ associés, la nouvelle capitainerie abrite les **services de l'autorité portuaire**, le Syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre et ses huit agents, dont les bureaux occupent le premier étage de l'ancienne gare. Le rez-de-chaussée est dédié à l'accueil des 1 300 usagers des ports de la Seudre.

Une extension de 190 m² a été adjointe au bâtiment réhabilité, dans une architecture plus moderne, surplombée d'un premier niveau en ossature et bardage bois. Celle-ci abrite les **services aux plaisanciers**, qui disposent de sanitaires au rez-de-chaussée (six douches, trois WC et un bac à laver), et d'un club-house à l'étage, destiné à offrir aux usagers du port un espace de rencontre, d'animation et de convivialité.

Les travaux ont débuté en octobre 2021 pour s'achever en avril 2023. Sur un budget total de 978 000 euros HT, une aide de 391 376 euros (40%) a été apportée par l'État dans le cadre du plan de relance, ainsi que 195 688 euros (20%) par la Région. Le reste est financé à parts égales par la CARA et le Département, à hauteur de 195 688 euros chacun.





UN CHANTIER HORS NORME



JANVIER 2020

La création d'un bassin à flot au centre-ville de La Tremblade débute par la réalisation d'un batardeau en travers du chenal, empêchant l'eau de pénétrer sur l'emprise du chantier. Les parois en béton délimitant l'enceinte du port sont ensuite coulées jusqu'à sept mètres de profondeur entre les mois de février et juin 2020.

8



SEPTEMBRE 2020

Le creusement du bassin intervient entre septembre et novembre 2020, entraînant l'évacuation de 50 000 m³ de déblais.



3 MAI 2021



Installation d'une porte busquée de 8 mètres de large et 5 mètres de haut. Celle-ci s'ouvre à marée montante, dès que le niveau d'eau du chenal atteint celui du bassin. Les derniers travaux s'achèvent avant l'été avec la mise en place des pontons et passerelles et la réalisation du quai d'honneur, baptisé le 3 juillet 2022 du nom de l'ancien maire et président de la CARA Jean-Pierre Tallieu.



OCTOBRE 2021

Démarrage des travaux de construction d'une capitainerie dans l'ancienne gare de La Tremblade, achevés en avril 2023.



SEPTEMBRE 2022

Construction d'une nouvelle cale de mise à l'eau dans le chenal.

AVRIL 2022

La construction de pontons supplémentaires permet de porter la capacité du bassin à flot à 114 places. Avec son chenal, le port de La Tremblade compte au total 340 places dédiées aux bateaux de plaisance, auxquelles s'ajoutent une cinquantaine d'emplacements pour les professionnels.

© Gilles sautinier

FICHE TECHNIQUE

EXTENSION DU PORT CHENAL DE L'ATELIER À LA TREMBLADE

Réalisation

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (maîtrise d'ouvrage) avec l'appui de la SEMDAS (mandataire du maître d'ouvrage).

Équipe de maîtrise d'œuvre

Maîtrise d'œuvre : ARTELIA (Le Haillan)

Pilotage et coordination : ETB (Rochefort)

Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé : BUREAU VERITAS (Périgny)

Géotechnique : GEOTEC (Aytré)

Entreprises titulaires des marchés de travaux

Terrassements : SOLETANCHE BACHY (Saint-Médard-en-Jalles) ; BUESA (Tauriac) ; ROUXEL (Nantes).

Paroi moulée : NGE FONDATIONS (Martignas-sur-Jalle) ; IRIS CONSEIL (Synthèse)

Portes busquées : ETCHART (Aytré) ; ROUBY INDUSTRIE (Cognac).

Pontons : METALU (Saint-Brévin-les-Pins)

Voirie et réseaux divers : GUINTOLI (Saintes)

RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA CAPITAINERIE DU PORT-CHENAL DE LA TREMBLADE

10

Réalisation

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (maîtrise d'ouvrage) avec l'appui de la SEMDAS (maître d'ouvrage délégué)

Équipe de maîtrise d'œuvre

Maîtrise d'œuvre : ARTELIA (Le Haillan)

Architecte : BPG + ASSOCIÉS (Rochefort)

Bureau d'études structure : SETTEC (La Jarne)

Bureau d'études fluides : YAC INGÉNIERIE (Chiché)

Pilotage et coordination : ETB (Rochefort)

Bureau de contrôle : ALPES CONTRÔLES (Aytré)

Coordination de sécurité et de protection de la santé : BUREAU VERITAS (Périgny)

Entreprises titulaires des marchés de travaux

Démolitions, gros œuvre, fondations spéciales : ALM ALLAIN (Saintes)

Charpente bois, ossature et bardage bois : VIVANBOIS (Jazennes)

Étanchéité, couverture bac acier : FATOU (Royan)

Serrurerie, batardeaux : METALIC (Saint-André-de-Lidon)

Menuiseries extérieures aluminium : BIRON ALU (Royan)

Menuiseries intérieures bois : ROUIL (Grézac)

Doublages, distribution, plafonds : AY GOURAUD (Saint-Martial-de-Vitaterne)

Revêtements de sol, faïences : GROUPE VINET (Aytré)

Électricité : MANDIN ÉNERGIE (Royan)

Plomberie, chauffage, ventilation : DUPRÉ (Saintes)

Élévateur PMR : ASCIER (Ferrières-en-Brie)

Peintures extérieures et intérieures : SOCIÉTÉ poitevine de peinture (Migné-Auxances)



Un large platelage bois permet de flâner aux abords du port et de faciliter l'accès aux terrasses des bars et restaurants.

AU CENTRE-VILLE, LE PLAISIR RETROUVÉ DE LA PROMENADE

En parallèle à la construction d'un bassin à flot, la mairie de La Tremblade poursuit un ambitieux programme de revitalisation urbaine, engagé en 2004.

Après la réhabilitation des abords de l'église et ceux de la place Gambetta, réalisés au cours des précédents mandats, le programme de revitalisation du centre-ville s'est poursuivi avec l'aménagement des abords du port de plaisance. Le projet conçu par Artelia (voirie, réseaux, suivi des travaux) et Phytolab (architecte, urbaniste, paysagiste) a permis d'améliorer les liaisons entre le port et le centre-ville avec des espaces de promenade confortables et végétalisés, de la rue Foran jusqu'à l'entrée du boulevard Letélié et sur toute la périphérie du nouveau port, prise d'assaut par les promeneurs. La réhabilitation des rues et de la place du Temple a permis l'élargissement des trottoirs et des aménagements « à plat » favorisant la marche à pied, le vélo et le déplacement des personnes à mobilité réduite. Alors que le marché a repris ses droits sur un généreux quai d'honneur, la mise en place d'un stationnement gratuit de courte durée favorise l'accès aux boutiques du quartier. La création d'espaces verts, l'installation de bancs et d'un éclairage de qualité ont complété l'aménagement de ce nouveau pôle d'attractivité.

Un nouveau projet immobilier sera ensuite lancé entre la rue Lafond et le port avec la création de logements et de commerces en rez-de-chaussée. Réalisé en plusieurs phases successives, cet aménagement urbain représente un investissement de 3 millions d'euros.

PORTAGE DU PROJET ET GESTION DE L'ÉQUIPEMENT

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique déléguée à la SEMDAS

MAÎTRE D'OEUVRE

Bureau d'études ARTELIA

PORTAGE FINANCIER

CARA / Département

GESTIONNAIRE DE L'ÉQUIPEMENT

Syndicat mixte portuaire

MAÎTRE D'OUVRAGE DES AMÉNAGEMENTS PÉRIPHÉRIQUES AU BASSIN

Commune de La Tremblade

 www.agglo-royan.fr/port-latremblade /  www.facebook.com/PortLaTremblade/

